



Championnat Départemental Individuel Jeunes

Dimanche 15 Avril 2018 au Golf de Villeray

Règlement 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

OBJET :

Cette épreuve décerne le titre de champion départemental individuel jeune Filles et Garçons pour les catégories : U16, U14, U12 et U10

Cette épreuve sera prise en compte pour le Mérite amateur Jeune ...

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre membres d'une Association Sportive localisée en Essonne à jour de cotisation départementale, de Ligue et Fédérale
- Etre licencié(e) FFG 2017
- Avoir son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf (sur Fléole) à la date de l'inscription,
- Avoir envoyé la fiche d'urgence médicale au Comité Départemental à la date d'inscription.

CATEGORIES D'AGE ET LIMITES D'INDEX

- U10 ans (10 ans et moins) : Nés le 01/01/2008 et après
 - Limite d'index : **50,4**
- U12 ans (11 et 12 ans) : né en 2006 ou 2007
 - Limite d'index Filles : **44,4**
 - Limite d'index Garçons : **40,4**
- U14 (13 et 14 ans) : né en 2004 ou 2005
 - Limite d'index Filles : **34,4**
 - Limite d'index Garçons : **30,4**
- U16 (15 et 16 ans) : né en 2002 ou 2003
 - Limite d'index Filles : **24,4**
 - Limite d'index Garçons : **20,4**

3 – ENGAGEMENTS

Les engagements s'effectueront, par les clubs, sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org/login.php>.

La date limite d'inscription est fixée au Mercredi 8 Avril 2018 minuit.

Le droit de compétition de 15€ par joueur sera à régler à l'ordre du Comité départemental de Golf de L'Essonne.

La participation de vos joueurs et joueuses sera facturée aux Associations Sportives.



Comité Départemental de Golf de l'Essonne

Maison Départementale des Comités Sportifs, Boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy



Rappel : Tout joueur inscrit sera facturé.

4 - REGLEMENT - FORMULE DE JEU

La compétition se déroule sur 18 Trous en Stroke-Play, sauf pour les U10 ans qui joueront sur 9 trous en Strokeford (à 10, on relève).

Une série fille et une série garçon par catégorie,

Marques de départ : U10 & U12 Filles, Départs adaptés

- U12 ans Garçons = Bleue,
- U14 Garçons = Jaune,
- U14 Filles = Rouge,
- U16 Garçons = Jaune,
- U16 Filles = Bleue

Les départs seront publiés sur le site du CD91 la veille (www.cd91golf.com).

6 - CLASSEMENT INDIVIDUEL :

Le classement individuel, par série et catégorie, sur chaque épreuve sera effectué en score stroke play brut. (En cas d'égalité, le départage se fera automatiquement par RMS).

7 - REMISE DES PRIX

Il sera offert :

- 1 Prix « Brut » par catégorie et par sexe (10 prix)

8 - COMPORTEMENT et CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

Aucun cadet, autre que les joueurs, n'est autorisé.

L'utilisation d'un chariot électrique est également interdite.

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc....

Il est également rappelé, qu'il est interdit de se servir de téléphone portable durant l'épreuve sauf appel d'urgence ou vers l'arbitre.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

9 - ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

10 - COMITE DE L'EPREUVE :

Le Comité sera formé au moins par un représentant du Comité Départemental de Golf de l'Essonne, un représentant de la Commission Sportive du club recevant une épreuve et un arbitre.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.